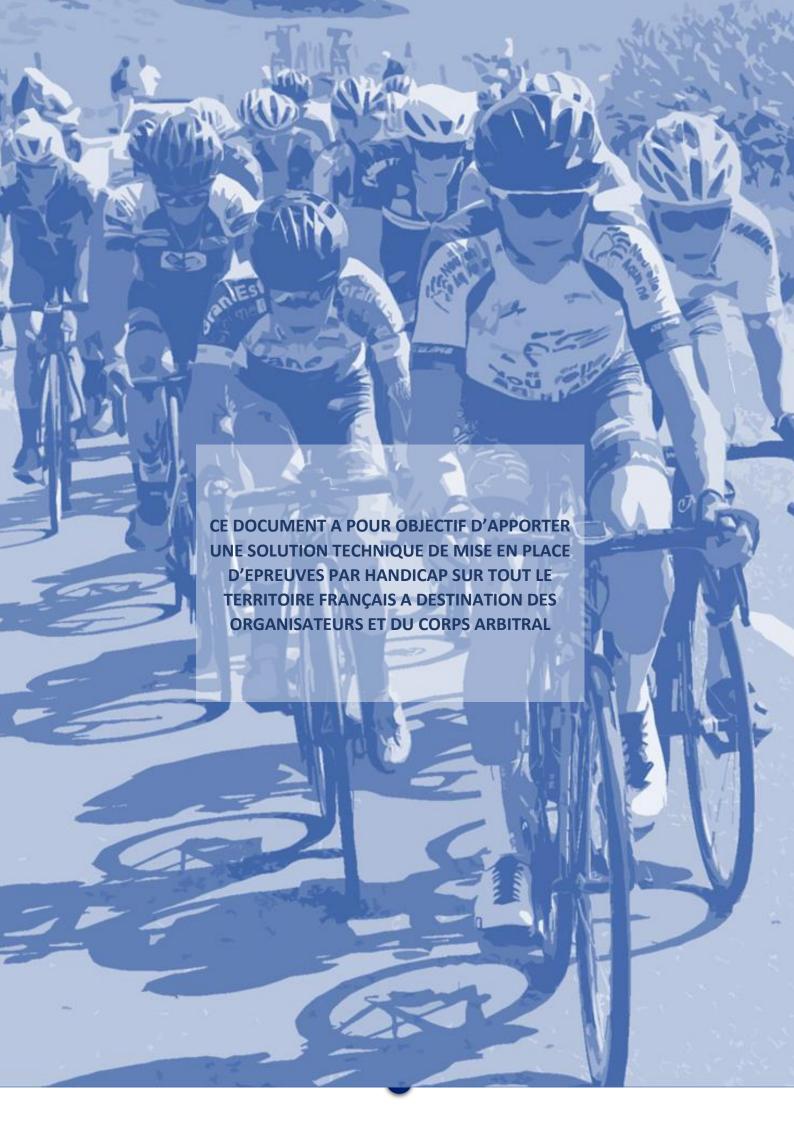


Mise en place de compétitions par handicap

Fédération Française de Cyclisme

Version du 22 juin 2020





PRESENTATION DU CONCEPT DE COMPETITIONS PAR HANDICAP

<u>LE PRINCIPE</u>: Permettre à toutes les épreuves des catégories adultes à mettre en place une formule par handicap, permettant ainsi à tout coureur, quel que soit son niveau de pouvoir participer à cette épreuve durant la saison sur route 2020 (Femmes et Hommes)

LA REGLE:

Chaque épreuve du calendrier régional accueillant des coureurs de 17 ans et plus pourra être proposée sur une formule avec handicap, que l'épreuve soit masculine ou féminine.

Un outil de calcul des heures de départ par niveau est mis à disposition des organisateurs par la FFC et prend en compte :











LA DISTANCE TOTALE
DE L'EPREUVE

LE PROFIL DU CIRCUIT

MAJORITAIREMENT EMPRUNTEES

LA METEO

LE NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR CATEGORIE

Les coureur-e-s sont regroupé-e-s dans leur catégorie dès lors qu'ils/elles sont au minimum 5.

Dans le cas d'un nombre inférieur, ils/elles sont regroupé-e-s avec la catégorie la plus proche (supérieure ou inférieure) dont le nombre est le plus faible.

<u>Exemple</u>: 6 coureurs 1ère catégorie, 2 coureurs 2ème catégorie, 12 coureurs 3ème catégorie. Les groupes sont: 8 coureurs 1ère catégorie (intégrant les 2 coureurs 2ème catégorie) et 12 coureurs 3ème catégorie.

Les coureur-e-s prennent donc le départ avec un handicap de temps selon leur niveau et selon le calcul ayant pris en compte les paramètres évoqués ci-dessus.

OUTIL DE CALCUL DES HANDICAPS

<u>LE PRINCIPE</u>: Proposer un outil fédéral permettant de calculer très rapidement les départs, même avec des engagements sur place. Pour cela, la FFC propose un outil de calcul à rendre disponible sur le site fédéral. Les horaires de départ sont calculs automatiquement à l'aide d'un algorithme prenant en compte les 5 critères cidessus. Cet algorithme pourra être affiné à l'aide des retours d'expérience de terrain

L'outil « calculateur » est présenté en détail ci-après

RETOURS D'EXPERIENCE

A l'issue de chaque épreuve par handicap organisée, il est souhaitable de faire remonter les expériences via les commissions régionales routes, à la commission nationale route. Cela permettra d'ajuster les outils mis à disposition



UTILISATION DU CALCULATEUR:

Rendez-vous au lien suivant : https://front.ffc.fr/webapps/handicap. Ce lien est également accessible sur tablette ou smartphone.

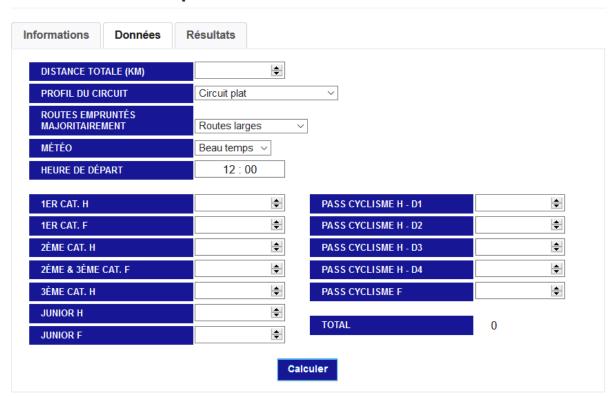
La 1ère fenêtre présente très rapidement l'outil. Cliquez alors sur Commencer.

Course à handicap



L'onglet Données s'ouvre. A partir des informations que l'on va alors intégrer, le calcul des horaires de départ pourra être généré.

Course à handicap



Commencez par insérer la distance totale en kilomètres (Exemple : une boucle de 7,3 kms est à réaliser 8 fois, la distance totale à insérer est 58). Vous pouvez soit indiquer le chiffre à partir de votre clavier numérique, si=oit uiliser les flèches pour augmenter ou diminuer le chiffre. Le chiffre indiqué ne comporte pas de décimale. Arrondissez à la valeur la plus proche (dans le cas de l'exemple, inscrire 58 pour une distance réelle de 58,4)

Insérez ensuite les caractéristiques du circuit, des routes et de la météo à partir de listes déroulantes :



Le **profil du circuit** comprend 4 options :

- Circuit plat
- Circuit légèrement vallonné
- Circuit très vallonné
- Circuit montagneux

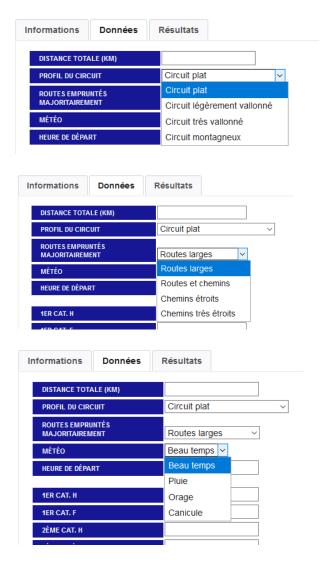
Les routes empruntées majoritairement

comprennent 4 options:

- Routes larges
- Routes et chemins
- Chemins étroits
- Chemins très étroits

La météo comprend 4 options :

- Beau temps
- Pluie
- orage
- Canicule



Entrez ensuite **l'heure de départ** du premier groupe partant en utilisant les flèches (en haut pour augmenter, en bas pour diminuer le chiffre). Les minutes sont échelonnées toutes les 10 minutes :



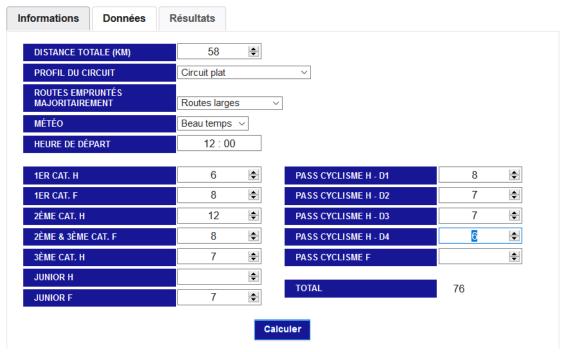


Insérer ensuite le nombre de participants par catégories :

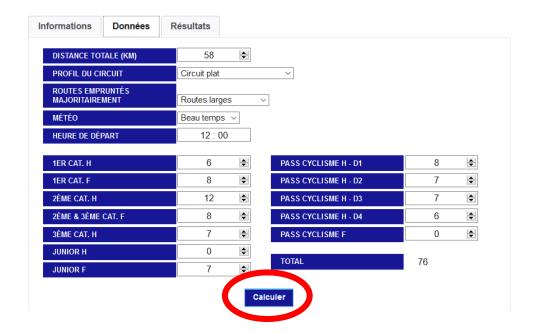
Les coureur-e-s sont regroupé-e-s dans leur catégorie dès lors qu'ils/elles sont au minimum 5. Dans le cas d'un nombre inférieur, ils/elles sont regroupé-e-s avec la catégorie la plus proche (supérieure ou inférieure) dont le nombre est le plus faible.

<u>Exemple ici</u>: 4 coureurs Femmes de 2ème et 3ème catégorie, 2 coureurs Junior Femmes, 2 coureurs Pass-Cyclisme Femmes > ces 8 femmes sont regroupées dans la catégorie « 2ème & 3ème Cat F. » N'inscrivez rien dans les autres cases.

Vous pouvez également utiliser votre clavier numérique ou utiliser les flèches pour augmenter ou diminuer ce nombre. Lorsqu'il n'y a aucune participant par catégorie, n'indiquez rien (ou 0)



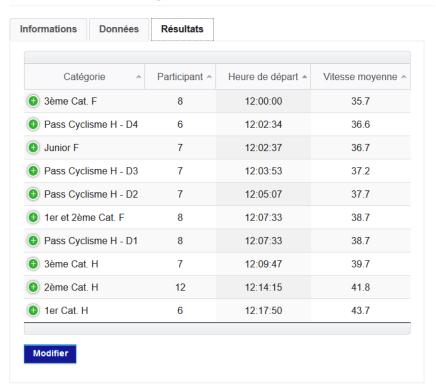
Vous pouvez alors calculer les horaires de départ en cliquant sur « Calculer » :





Les horaires de départ s'affichent :

Course à handicap

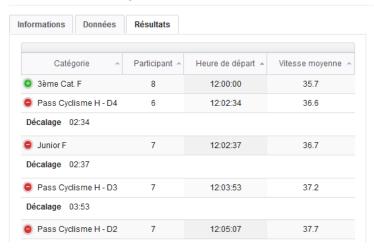


En cas d'erreur, il est possible de revenir en arrière en cliquant sur « Modifier ». Vous vous retrvouvez à l'étape précédente (onglet Données). Les données qui avaient été insérées restent mémorisées, vous n'avez qu'à changer l'erreur commise.



En cliquant sur l'icône verte, vous pouvez identifier le décalage entre les catégories

Course à handicap



Les heures de départ de chaque groupe sont calculées sur la base d'une vitesse moyenne approximative de chaque niveau et sont automatiquement renseignées par l'outil de calcul. Si vous estimez que cette vitesse n'est pas adaptée, vous avez possibilité d'échanger avec le collège arbitral pour modifier ces heures de départ.